

# **AVIS PUBLIC**

## **DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2026**

**À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'UPTON**

**AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**, par la soussignée, Lyne Rivard, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, à l'effet que le rôle de perception foncier pour l'année 2026 est complété et déposé au bureau du soussigné au 810, rue Lanoie à Upton.

L'envoi des comptes de taxes sera effectué le 10 février 2026.

Les comptes de taxes inférieurs à trois cents dollars (300,00 \$) sont payables en un versement unique échéant le 12 mars 2026.

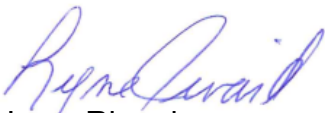
Les comptes égaux ou supérieurs à trois cents dollars (300,00 \$) sont payables en six versements payables respectivement le 12 mars 2026, le 11 mai 2026, le 10 juin 2026, le 13 juillet 2026, le 14 septembre 2026 et le 14 octobre 2026.

Les soldes impayés portent intérêts au taux annuel de douze pourcent (12 %) l'an ou un pourcent par mois (1%) à compter du moment où ils deviennent exigibles et est applicable à toutes les taxes, tarifs et autres créances dus à la Municipalité à partir de l'expiration du délai où ils devaient être payés.

Les contribuables qui n'auront pas reçu leur compte dans les dix (10) jours de l'envoi du compte de taxes sont priés de le signaler au service de perception et de taxation de la Municipalité d'Upton.

Le rôle de perception est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Upton, ce 20<sup>ième</sup> jour de janvier 2026,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lyne Rivard', is positioned above the printed name and title.

Lyne Rivard  
Directrice générale et  
greffière-trésorière